

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 02.03.2026

Date d'affichage : 02.03.2026

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 27

L'an deux mille vingt-six et le neuf mars, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en session ordinaire du mois de mars, sous la présidence de Monsieur François-Xavier GUISS-SPENGLER, Maire

Etaient présents : Mesdames DOMEIZEL – DUMONTIER – REYNAUD – GARCIN – KURKDJIAN – PIGASSOU – COUTON – BERNAIS – LUCCHINI- LAFON Nathalie- REVERSAT- RICCI - LAFOND Martine

Messieurs GUISS-SPENGLER - AUBOIS - GAGGIOLI — BOREL – BRANDTNER– SEGURRA – GARCIA- GERMAIN – GROUILLER – MOUREN – OLIVE – BRETTE- VIAL

Etaient excusés : M. RASTELLO (pouvoir à Mme REYNAUD

Secrétaire de séance : M. AUBOIS Pierre

Le quorum est atteint

OBJET DE LA DELIBERATION N° 002-26

Ouverture de crédits en section de fonctionnement dans l'attente du vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il serait nécessaire, dans l'attente du vote du budget primitif, d'ouvrir les crédits budgétaires suivants en section de fonctionnement :

COMPTI	OBJET	MONTANT
65748		60 000.00 € dont
	Avance subvention Les Amis du Livre	20 000.00 €
	Avance subvention Association de gestion du Centre social l'Aiguiers	20 000.00 €
	Avance subvention Association Arts Sports et Loisirs	20 000.00 €

Le Conseil Municipal, ou l'exposé de Monsieur le Maire,



unanimité

Accepte l'ouverture des crédits précités au compte 65748 dans l'attente du vote du budget primitif 2026

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jour, mois et an susdits



François-Xavier GUISS-SPENGLER, Maire.

Pierre AUBOIS, Secrétaire de séance

Le délai de recours contentieux
devant le Tribunal Administratif
de Nîmes contre la présente
délibération est de deux mois.